

CAPSULE d'INFORMATION (#15)



La navigation écoresponsable...

Le sillage d'une embarcation à moteur peut être très dommageable pour notre lac.

Les vagues occasionnées par les bateaux sont une source d'érosion importante pour nos rives. Cette érosion **peut amener le déracinement et la mort des arbustes en première rangée.** De plus, la turbulence engendrée par les moteurs en eau peu profonde **remet en suspension le phosphore contenu dans les sédiments ce qui favorise l'éclosion d'algues bleu-vert.**

Les comportements à prohiber : circuler à grande vitesse, faire des accélérations et des arrêts brusques de même que tourner en « rond serré ».

Que faut-il faire pour protéger notre lac ?

Les conducteurs d'embarcation à moteur se doivent **d'adopter une conduite ANTI-VAGUE en diminuant leur vitesse surtout :**

- En eau peu profonde
- Aux endroits où le lac est étroit
- A moins de 100 mètres de la rive
- Près des petites embarcation non-motorisées

Conscient de l'effet néfaste des vagues sur le rivage et le fond du lac, **le navigateur écoresponsable saura s'imposer un code de conduite autant pour respecter l'environnement que pour la sécurité des autres plaisanciers.**

Pourrions-nous parler de civisme envers les riverains et les autres plaisanciers ?

P.S. : quand vous arrivez d'un autre plan d'eau, lavez l'extérieur de votre embarcation ainsi que votre remorque avant de la remettre à l'eau afin d'éviter d'introduire des plantes indésirables dans notre lac.